Date d'affichage Le 09/01/2025 Direction des Ressources Humaines Accusé de réception en préfecture 030-213001894-20241230-2024-10140-AR Date de télétransmission : 07/01/2025 Date de réception préfecture : 07/01/2025

République Française



DRH	2024	12	10140
Thématique	Année	Mois	N°

ARRETE MUNICIPAL

SERVICE/DIRECTION:

OBJET: PERSONNEL COMMUNAL

GCA/DRH

DELEGATION DE SIGNATURE

EJ 010566

Monsieur ATGER JEROME

Rédacteur

Le Maire de la Ville de Nîmes,

VU le Code Général de la Fonction Publique ;

VU le Code général des Collectivités Territoriales ;

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions;

VU l'article R 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

ARRETE

ARTICLE 1: A compter du 01/01/2025, Monsieur Jean-Paul FOURNIER, Maire de NIMES, donne sous sa surveillance et responsabilité, délégation de signature à Monsieur ATGER JEROME, chef du service courrier pour:

Retirer et recevoir les envois de la Poste et des prestataires privés et habilités à destination de la Ville de Nîmes.

ARTICLE 2 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé et publié au recueil des Actes Administratifs.

Notifié le :

Signature de l'agent

Fait à Nîmes, Le Maire.

3 0 DEC. 2024

Jean-Paul FOURNIER